AU SERVICE DE LA MUSIQUE DEPUIS 1890

Le 14 avril 2020,

COMMUNIQUE

La facture instrumentale solidaire du secteur de la musique et des arts vivants

La crise actuelle heurte de plein fouet toute l'activité du spectacle vivant en France et tout particulièrement la musique. Les effets de la crise du COVID 19 s'y sont fait sentir avant le début du confinement et vont perdurer au-delà.

Spectacles, concerts interdits, festivals annulés, conservatoires et écoles de musique fermés : c'est l'ensemble du secteur qui est impacté : musiciens individuels, groupes, ensembles, orchestres, scènes et quelques soient les esthétiques et le type de structuration : cela a des conséquences pour l'ensemble de l'écosystème du spectacle vivant.

Face à cette situation dramatique la Facture Instrumentale est solidaire du secteur musical et d'une manière plus large de l'ensemble du spectacle vivant.

Nous appelons les pouvoirs publics à prendre toutes les mesures d'accompagnement et de soutien nécessaires pour que l'ensemble des acteurs du secteur aient les moyens de faire face aux difficultés immédiates et soient en mesure de relancer leur activité dès que cela sera possible. Cela concerne le domaine de la pratique professionnelle et aussi celui de l'enseignement spécialisé, de l'éducation artistique et culturelle ainsi que l'accompagnement des pratiques amateurs, ainsi que tout l'écosystème nécessaire à la vie musicale. Une attention particulière devra être portée aux structures associatives du fait de la fragilité de leur modèle économique qu'elles soient subventionnées ou non.

Il en va de la survie de notre modèle culturel. En ces temps de confinement, la présence de la musique et de l'art en général notamment sur les réseaux sociaux, témoigne une fois encore de son importance pour chacun et pour tous.

Investir en aidant nos artistes à survivre c'est garantir le succès de nos festivals de demain, garantir l'excellence et la vitalité de nos scènes, la présence d'enseignants dans nos écoles de musiques et de danse, assurer une pratique amateur accompagnée par des professionnels détenteurs d'un vrai savoir-faire… Au-delà du caractère essentiel de l'art pour l'homme c'est aussi un secteur à fortes retombées économique. C'est un atout de première importance pour le rayonnement et l'attractivité de la France.

Le bureau de la CSFI

Votre contact à la CSFI : Jacques Carbonneaux – jcarbonneaux@csfi-musique.fr